



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 2017



Numéro 55

Directeur de Publication : M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction : Sylvie Péresse

Crédits photos : Services de la Commune - Sylvie Péresse
Le Télégramme - Ouest-France - Jean-Pierre Le Floch

Traduction de l'édito en breton : Mickaël Messina

Rédaction et traduction en breton de la page Histoire locale :
Christophe Bernard

Conception, mise en page et réalisation : Images & Diffusion
5, rue de Bécherel - Plouay - 09 54 80 59 88

Impression : Imprimerie du Scorff - Roudenn Grafik - Plouay - 02 97 33 34 89



Notre bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier Oxygen Silk produit à partir de fibres recyclées.



SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	03
LES PLOUAYSIENS A L'HONNEUR	04 - 05
INFOS MUNICIPALES	05 - 06 - 07 - 08 - 09
JUMELAGE	09
MÉMOIRE - DÉFENSE	10
CIVISME	11
CULTURE	12 - 13
ENVIRONNEMENT	14 - 15
NOTRE PATRIMOINE	16
SOCIAL	17 - 18
AU FIL DU SCORFF ET AUTOUR DE MANEHOARN	19
PETITE ENFANCE	20 - 21 - 22
JEUNESSE	23
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	24
SCOLAIRE	25
TRAVAUX - URBANISME	26 - 27
ECOLE DE MUSIQUE	28
EXPRESSIONS	29
ETAT-CIVIL	30
AGENDA DES MANIFESTATIONS	31 - 32

MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51
E.mail : contact@plouay.fr

Retrouvez l'info de votre commune sur le site plouay.fr



Votre carte d'invitation aux vœux du maire et l'agenda des manifestations de l'année 2018 sont insérés dans ce bulletin.

Le mot de Jacques Le Nay

Chères plouaysiennes, chers plouaysiens, chers amis,

C'est avec une émotion toute particulière que je rédige ce dernier édito.

J'ai en effet l'honneur d'avoir été élu sénateur en septembre dernier et la loi contre le cumul des mandats m'a contraint à renoncer à mon mandat de maire.

Renoncer à un engagement de 28 ans n'est pas aisé tant j'ai à cœur la vie de notre commune et vos préoccupations. En 28 ans, notre commune a bien changé et je suis fier d'avoir contribué à ces mutations.

Cette démission n'est cependant pas un abandon : je continuerai à agir pour Plouay, pour vous. En effet, je reste conseiller municipal et à ce titre continuerai de m'impliquer dans la vie locale, d'œuvrer pour ma ville. Mon mandat de sénateur me permettra également de poursuivre mon engagement politique : je défendrai des positions qui auront, je l'espère, des retombées positives pour ma commune.

Mais la tâche m'est grandement facilitée : je laisse la place à un homme que je connais bien et qui a toute ma confiance. Gwenn Le Nay (mon cousin éloigné et non mon fils... faut-il le rappeler ?) travaille dans mon équipe depuis 2008, il a été mon assistant parlementaire, il a été attaché du groupe Scorff agglomération j'appartenais depuis notre entrée dans Lorient agglomération. Je sais pouvoir compter sur ses compétences, sur son sens de la chose publique. Il saura poursuivre l'action engagée. Je compte sur vous pour le soutenir avec l'ardeur dont vous m'avez gratifié tout au long de mes mandats.

Je tiens à remercier aujourd'hui tous ceux qui m'ont soutenu et accompagné dans ma tâche de maire : vous, mes concitoyens, les adjoints et conseillers municipaux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler mais aussi tous les agents municipaux. C'est ensemble que nous avons fait de notre ville ce qu'elle est aujourd'hui ! Je ne peux terminer sans saluer aussi mes opposants : l'opposition garantit la démocratie et, à Plouay, elle a toujours été respectueuse. Je vous souhaite une belle et heureuse année 2018 !



Me hamaradaou mat doh Ploé,

On tammig 'ma diés me halon 'n or skriù en édito devehañ-ma.

Kè en inour 'meus pet de vout hoñnet sénateur ba Michenole, hag a-gaust d'er lézen ha 'barrha doh en dud a gas ohpen eit or mandat ar en dro, 'ma rhet d'ein lesker me mandat mér. N'e ket és d'ein lesker me flas get inon 'rel arlerh 28 vléah labour bar miri,

ken kiomm èl 'h oun doh hoñ parrez ha doh buhé î sud. Durañt 28 vlé, hoñ parrez 'neus chanchet or bochad, ha fièr oun bout groeit me lod bar chanchemantaou-se.

Mè na posib 'rhañ me diléz, n'ho lheskein ket a gosté : me 'zahle de labourat eit Ploé, eidoh. Guir e, me 'choma conseilhour miri, ha mo-se 'tahlein de labourat eit buhé hoñ parrez. Me mandat sénateur 'rei èue en tu d'ein de zerhiel get me labour politik : me 'zivennei jonjaou ha 'zigasei traou mat eit me farrez.

Mè éseit 'uè me labour : me 'leska me harg get on deñn ha 'anaüañ mat, ha 'meus fians banehoñ. Gwenn Le Nay (ha zo me handérù pel-gar - n'e ket me mab !) zo é lhabourat genein bar miri a oudé 2008. Pe ouin député 'h oè me assistant, ha labouret 'neus get tud Scorff Agglo, mén 'h ouin a oudé 'ma Ploé ba Lorient Agglomération. Me 'ouia penaust 'h ellañ koñtein ar i ampèrtiz, kè hioñ 'ouia doh buhé hoñ parrez. Hioñ 'ouiei derhiel de labourat èl ni'boè komanset. Me 'goñta arnoh eit harpein anehoñ ust-èl 'peus me harpet durañt rhañ me mandataou-mein.

Hiriü 'karehin trugèrékat rhañ er ré 'neus zikouret genein ha 'neus labouret genein pe ouin mér : hui, tud me farrez, en adjoñted hag er gonseilhijan parrez, hag èue rhañ er ré zo 'lhabourat didan er miri.

Ar en dro ni'beus laket Ploé de vout èl 'ma hiriü ! N'ellañ ket klonzein hémb zaludein èue er ré 'oè énémb t'ein : en démokrassi 'uè goarantet getè èue, ha ba Ploé, ni'beus nim respetet berped.

Me 'souéta or bléah mat ha lan a leüiné d'oh !

Jacques Le Nay, Sénateur

Edito du maire

Édito en Aotrou MÉR

Avant tout qu'il me soit permis de saluer et de rendre hommage à Jacques Le Nay pour les 28 années passées en tant que maire de notre commune et pour l'ensemble des réalisations effectuées durant ses mandats. La liste est longue, je ne les citerai pas toutes mais certaines sont significatives : travaux de l'ensemble du centre-ville, entrée sud de la commune, maison médicale, création de la médiathèque, bâtiment du Pré Carré à Bellevue, boulevard des Championnats du monde, réfection du domaine de Manehouarn et création de la salle d'animation... autant d'équipements qui contribuent au développement et au rayonnement de notre commune.



Je m'inscris dans cette volonté de faire progresser Plouay sur la voie de l'innovation, de l'attractivité économique et de l'équité. La feuille de route de nos projets est connue depuis les élections municipales de 2014, je compte m'y tenir afin de développer et dynamiser encore notre commune malgré un contexte budgétaire contraint en raison de la baisse des dotations de l'Etat et de l'accumulation des tâches que les pouvoirs publics reversent dorénavant aux communes (carte d'identité, établissement des PACS en mairie...).

Une vision stratégique de l'évolution de notre commune sera ma priorité. Je travaillerai dans le respect de chacun avec humilité. La méthode de travail de notre équipe est basée sur l'écoute et la concertation de la population et des acteurs qui font vivre la commune : associatifs, institutionnels et économiques.

Vous pouvez compter sur moi pour continuer dans cette voie.

Bien à vous

Gwenn Le Nay, Maire

De gomans, me garehè zaludein ha rhantein inour de Jacques Le Nay ha zo pet mér ba hon parrez 'pad 28 vlé, hag eit rhah en traou 'neus kaset de ben durant en amzer-se.

Or bochad traou 'neus groeit, ne ellañ ket o laret tout, mè lod dohtë 'neus mërchet buhé Ploé : rheneüéin kreiz er vourh, kampenn pen rhu Hémbont, zeùel ti er venisourian, zeùel er médiatek, zeùel ti er Pré Carré ba Bellevue, digor boulevard er hoursaou bélo, rheneüéin park Manéhoarn ha zeùel or zal neùé 'barh... tout en traou-se 'laka hon parrez de vout ékipet braù ha brudetoh eit chèch mui-hoh a dud.

M'meus-mein hoant eùe de zerhiel get en hént-se ha de gas ékonomi Ploé arauk eit chèch muihoh a gomèrsijan, ha de rein er mémé chansaou de rah en dud. Bannet e pet hon projéaou a-oudé moéhereh 2014, ha me ia de zerhiel geté eit lakat Ploé de greskein ha de greñwhat. Neoah so nebeutoh a argant a berh er gouvèrnemant ha muihoh-mu a draou d'ober bar miriaou, ha 'ueze groeit get jerùijaou et Stad rhauk (kartennaou hoñ, PACSaou).

Me jonj ketañ 'vo kampen traou er barrez eit en amzer de zont. Me 'labourei 'n or respetein tout en dud ha 'n or chom izél a galon. Ékip er miri zo kustum de labourat dré chilaou ha dré oulen get en dud petra 'jonjant : tud doh en asosiasionaou, doh jerùijaou er vro, en artizanted, er gomèrsijan hag er labourijan 'rell.

Hui 'ella kaouet fians banein eit derhiel de vont ar en hént-se.

A galon genoh

2018

Gwenn Le Nay, Maire, et le Conseil Municipal de la ville de Plouay
vous souhaitent une belle année 2018
et vous invitent à la **cérémonie des vœux**
le **vendredi 5 janvier à 19h00** à la **salle des fêtes de Plouay**



Les Plouaysiens à l'honneur



Les Plouaysiens font preuve d'une imagination fertile au défilé des Fêtes !



ILS SONT FOUS CES PLOUAYSIENS



Les Plouaysiens à l'honneur

● Bénédicte Perron : une athlète de fer !



L'Ironman France est une compétition internationale de triathlon très longue distance organisée par la société Ironman France représentant la World Triathlon Corporation.

Bénédicte Perron, jeune plouaysienne de 22 ans, a brillé lors du dernier Ironman de Nice au mois de juin. Elle s'est en effet classée première en div-rank à l'issue de 12h 37'06" de course ! Cela est d'autant plus remarquable que Bénédicte, issue des Écureuils Triathlon de Plouay, avait cessé les compétitions pendant trois ans ! Elle avait repris les entraînements pour cet Ironman au mois d'octobre précédent. Bénédicte tient à ce propos à remercier ses compagnons de route de l'Amicale de Plouay grâce à qui elle a beaucoup progressé en cyclisme (et toujours dans la bonne humeur).

Un Ironman, c'est :



3,8 km de natation



180 km de vélo
avec 2050 mètres de dénivelé



un marathon soit
42,195 km de course à pied

Nous la félicitons et lui souhaitons de nouveaux succès en 2018 !

Infos municipales

● Un nouveau véhicule pour notre agent de police municipale

Sa Clio comptait 22 années de service et affichait 297 000 kilomètres au compteur !

Un nouveau véhicule a donc été commandé en début d'année pour l'agent de police municipal, Guy Robic. Celui-ci a pris possession de sa nouvelle voiture à la mi-novembre et roule désormais en véhicule hybride (électricité – essence).



Activités économiques

BULLE CÉLESTE

Bien-être - spiritualité / encens - bougies - thé bio - infusions... Ateliers mensuels sur des thématiques liées au bien-être



Isabelle Eveno

5, rue des alliés - 09 51 47 78 13

bulleceleste.fr ou sur Facebook Bulle céleste

LE CADET MAÇONNERIE

Tous travaux de rénovation - Aménagement extérieur - Devis gratuit et rapide

06 70 06 34 07

maximelecadetmail.com

www.lecadetmaconnerie.fr



THOMAS ROUGEAUX Osthéo

Consultations sur RDV à Plouay ou Cléguer

A domicile si urgence

3, rue de Bécherel

06 23 85 72 19

www.rougeaux-ostheopathe.com



CORDONNERIE JÉGO

CHANGEMENT D'ADRESSE Cordonnerie - clés voiture et maison - articles en cuir...

Romuald Jégo

1, rue du Général de Gaulle -

06 65 22 54 27



DILAN KEBAB

CHANGEMENT D'ADRESSE Restauration rapide - kebab - halal

Sur place ou à emporter

16, rue du Général de Gaulle

02 97 33 04 53



● Démarches en ligne : Plouay.fr simplifie vos démarches

La prise de rendez-vous est désormais obligatoire pour obtenir une carte d'identité ou un passeport. Un module de prise de RDV a été ajouté au site plouay.fr. Vous pouvez très bien prendre un seul rendez-vous pour demander les deux titres à la fois.

Comment procéder ?



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Délai d'obtention :
Le délai d'obtention est variable ;
il peut être plus important à
l'approche des départs en
vacances (de 2 à 8 semaines
selon les périodes de l'année)



Je prends rendez-vous
sur www.plouay.fr

Démarche en ligne

- Cliquer sur **Prenez votre rendez-vous en ligne !** (carte d'identité - passeport)
- Cliquer en bas de page sur **Je prends un rendez-vous en ligne** ... cliquez ici
- Renseigner le formulaire étape par étape

Prendre rendez-vous en ligne

2
LIEU DU RENDEZ-VOUS
3
MOTIF DU RENDEZ-VOUS
4
DATE DU RENDEZ-VOUS
5
INFORMATIONS PERSONNELLES
6
CONFIRMATION DU RENDEZ-VOUS

Je remplis ma pré-demande
sur www.ants.gouv.fr

Je crée mon compte ANTS sécurisé par un identifiant et un mot de passe choisi par mes soins (je dois disposer d'une adresse électronique)

Rubrique Vos démarches

- Choisir Passeport/carte d'identité
- Choisir : CNI + passeport
 CNI
 Passeport

Attention : pour un passeport, cocher la case Fournir les photos et prévoir ses propres photos d'identité.

Je prends soin de **noter le numéro de dossier** qui m'est attribué : il sera nécessaire lors du RDV en mairie.

Attention : « Tout titre d'identité non retiré dans un délai de 3 mois, suivant sa mise à disposition en mairie est détruit » (cf article 12 décret n°2005-1726 du 30/12/2005)

Je prépare mes pièces justificatives sans oublier les photos d'identité ni le timbre fiscal électronique (au bureau de tabac, au Trésor Public ou sur internet : timbres.impots.gouv.fr)

(les timbres papiers ne sont pas utilisables avec les pré-demandes)



Je n'oublie pas mon rendez-vous

et me présente à la mairie avec mes pièces justificatives et le numéro de dossier qui m'a été délivré au cours de ma pré-demande.

Attention : lors du rendez-vous, la présence du demandeur est obligatoire (y compris pour les mineurs, qui doivent être accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal).

● De nombreuses démarches sont désormais dématérialisées :

- Pour toute demande en ligne, je dois me munir de ma pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité et de ma signature numérique (documents à scanner).
- Je prends soin de noter mes identifiants et mes mots de passe ; dans le cadre de la dématérialisation, un même code peut servir pour de nombreuses démarches (Ameli.fr impots.gouv France connect...)

PERMIS DE CONDUIRE



Je me connecte sur
www.plouay.fr

Démarche en ligne

J'ai perdu ou me suis fait voler mon permis :
J'achète mon timbre fiscal dématérialisé de 25 € sur timbres.impots.gouv.fr

- En cas de vol, je déclare le vol auprès d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie. Je scanne la déclaration et je la joins à ma demande de nouveau permis.
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne en même temps que ma demande de nouveau permis : je peux la télécharger et l'imprimer après validation de ma demande.

Mon permis est détérioré :
Je remplis le formulaire en ligne en joignant les documents scannés demandés et un scan recto-verso de mon permis détérioré.

Mon état civil a changé :
Je remplis et renvoie le formulaire en ligne en joignant les documents scannés demandés et un scan de mon livret de famille (en cas de divorce) ou de jugement (en cas d'adoption).

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

CARTE GRISE

Visionnez le tutoriel "demande de carte grise" dans la rubrique Actualités de Plouay.fr



Je me connecte sur
www.plouay.fr

Démarche en ligne



J'ai vendu mon véhicule :
Je déclare la cession en ligne muni du formulaire CERFA de Déclaration de cession rempli lors de la vente du véhicule. Cette démarche n'est possible qu'entre particuliers et hors cession pour destruction. Je le remets à l'acheteur pour qu'il puisse effectuer sa demande de changement de titulaire.

J'ai acheté un véhicule d'occasion :
Pour changer de titulaire, la cession doit déjà être enregistrée sur le site internet de l'ANTS ou en préfecture. Je me munis des pièces suivantes : certificat d'immatriculation du véhicule barré, daté et signé par l'ancien propriétaire, justificatif de domicile, pièce d'identité, certificat de cession, code de cession enregistré sur le site de l'ANTS.

Demande de duplicata à la suite d'une perte, d'un vol, d'une détérioration :
Je me munis d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité.

Infos municipales

● Un tournant dans la vie municipale : un nouveau maire

Elu sénateur au mois de septembre, Jacques Le Nay a démissionné de son poste de maire le 21 octobre.

Le conseil municipal, réuni le même jour, a élu Gwenn Le Nay par 25 voix sur 29 votants. Après 28 années passées dans le fauteuil de maire, Jacques Le Nay retrouve une place de conseiller municipal qu'il avait occupée de 1971 à 1977.



Passation de pouvoir : l'écharpe change d'épaules.

● Une nouvelle répartition des rôles au sein du bureau municipal

Gwenn Le Nay devenu maire, il a été nécessaire de le remplacer pour les délégations qu'il exerçait en tant que 1er adjoint. La conjoncture imposant des économies, il a été décidé de supprimer un poste d'adjoint et de répartir ses délégations antérieures entre Martine Julé Mahieux, désormais adjointe au sport-loisirs-vie associative, à la jeunesse et aux affaires scolaires et André Kervéadou désormais adjoint aux finances, à l'administration générale, à l'aménagement du territoire et aux affaires économiques. Annick Guillet, conseillère municipale déléguée, quitte les affaires sociales pour seconder Martine Julé Mahieux dans la gestion de la compétence Jeunesse et affaires scolaires.



Longue ovation des élus et du public, nombreux, pour Jacques Le Nay.

Interview de Jacques Le Nay : retour sur un engagement municipal de 46 ans !

→ Comment êtes-vous entré au conseil municipal ?

Nombre des conseillers d'aujourd'hui n'étaient pas nés lorsque je fus appelé, en mars 1971, par le maire sortant Yves Le Cabellec pour entrer dans son équipe ! Ce dernier avait remarqué mon implication dans la vie associative où, depuis l'âge de 18 ans, j'exerçais de nombreuses responsabilités. Mais cela n'a pas été facile... et il a fallu bien des démarches pour permettre au jeune appelé du contingent que j'étais alors d'entrer au conseil municipal : accord du commandant de bord du navire sur lequel j'étais embarqué, de l'Amiral, et même accord du secrétaire d'État au Ministère de la Défense de l'époque ! Une fois les élections passées, et notre liste élue, une nouvelle affectation, à terre, fut accordée au matelot Le Nay : j'ai pu ainsi exercer mon mandat de conseiller tout en poursuivant mon service militaire.

→ C'était le début d'une carrière bien remplie ...

Oui, une fois mon service fini, je suis revenu tout naturellement à Plouay et j'ai intégré l'entreprise familiale : j'ai été horticulteur-pépiniériste pendant 47 ans. J'ai repris l'entreprise de mon père en 1975 et ai mené parallèlement vie professionnelle, vie de famille, vie associative et vie politique.

→ Quelles sont les étapes marquantes de votre vie politique ?

A l'issue des élections de mars 1977, j'ai été élu 2e adjoint puis en mars 1983, 1er adjoint. En mars 1989, j'ai succédé à Yves Le Cabellec, mon mentor. Ces fonctions municipales m'ont conduit à en exercer d'autres : j'ai été Conseiller général du Canton de Plouay de 1988 à 2001, vice-président du Conseil général de 1994 à 2001, Président du SIVOM de la région de Plouay de 1992 à 1997 puis de la Communauté de Communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet de 1997 à 2008. J'ai aussi été Président du Syndicat de la Vallée du Scorff de 1989 à 1993. J'ai assumé aussi des mandats nationaux puisque j'ai été Député de la 6e circonscription du Morbihan de 1993 à 2012. J'ai enfin été Président de l'Association des maires du Morbihan de 2008 jusqu'au 21 octobre dernier.

→ Et tout cela vous a-t-il laissé du temps pour des loisirs ?

Ah oui... sans cela on ne tient pas... J'étais chasseur, je le suis resté. J'adore aussi me promener dans la campagne et tout particulièrement dans la vallée du Scorff dont je connais tous les méandres depuis les



De nombreuses réalisations en 28 ans : maire bâtisseur oui, mais derrière une construction naît souvent un service à la population.

rochers de Kergloire à la limite d'Inguiniel jusqu'au moulin du Roch en bordure de Cléguer... et je connais de bons coins à champignons...

→ Qu'est-ce qui vous a motivé pendant toutes ces années ? Qu'est-ce qui explique, selon vous, une telle longévité ?

J'aime ma commune ! Et un projet en appelle un autre... Depuis ma première élection comme maire, en 1989, les choses ont beaucoup changé. J'ai eu à cœur de faire évoluer et grandir Plouay.

→ Quels sont vos meilleurs souvenirs de maire ?

Les plus marquants sont sans nul doute les Championnats du Monde de cyclisme à Plouay en 2000. Cela a été vraiment formidable ! On est très fier de sa commune quand y voit un tel élan, une telle énergie, une telle synergie !

Interview de Gwenn Le Nay, nouveau maire

→ Quel est votre parcours politique ?

Mon engagement politique remonte à 2008. Il se définit sur deux axes : collaborateur et élu. J'ai été assistant parlementaire du député Jacques Le Nay de 2008 à 2012 puis celui de Philippe Le Ray de 2012 à 2016. J'ai également été collaborateur du groupe Scorff agglo de 2014 jusqu'à mon élection au poste de maire. Je suis entré au conseil municipal de Plouay en 2008, élu conseiller délégué à la vie associative. Dans le même temps, j'étais vice-président en charge des affaires économiques à la Communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet. En 2014, je suis devenu 1er adjoint en charge des finances, des sports et de la vie associative.

→ Et avant ? Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai travaillé dans le secteur bancaire à Pontivy de 2000 à 2008, je m'occupais plus particulièrement de la clientèle professionnelle.

→ Qu'est-ce qui a motivé votre engagement politique ?

Sans hésiter : la volonté de faire avancer Plouay. Je suis profondément attaché à la commune et aux habitants. Nous avons de réels atouts et je pense que nous pouvons encore effectuer de belles réalisations et entamer de nouvelles actions.



→ Qu'éprouve-t-on au moment où on devient maire ?

Je suis très heureux de devenir maire, je mesure également les difficultés de la fonction et les responsabilités qui sont les miennes. Et puis, je pense qu'il faut beaucoup d'humilité et de respect car nous travaillons pour le bien-être de la collectivité.

→ Vous devenez maire à mi-mandat : comment envisagez-vous votre rôle ?

A mon sens le maire a plusieurs « casquettes ». Il doit être un manager, gérer les différentes problématiques, définir avec les élus les objectifs à atteindre et les moyens de les mettre en œuvre. Il doit être un gestionnaire, responsable des deniers publics. Enfin, il doit jouer le rôle de VRP pour sa commune afin de dynamiser et promouvoir celle-ci auprès des différents décideurs. Je serai un maire au service de tous les habitants, sans esprit partisan, avec le souci de défendre l'intérêt général et l'avenir de la commune de Plouay. J'ai pour ambition de continuer le développement de la commune, que celle-ci soit encore plus attractive, qu'elle accueille de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois et donc de nouveaux habitants.

Jumelage

● Villes jumelles : des nouvelles de Pershore

Un groupe de 32 personnes s'est rendu dans notre ville jumelle anglaise du 22 au 27 octobre. Cela a été pour les habitués l'occasion de constater des changements... de taille !

En effet, un important programme de construction a été engagé : un lotissement devant comporter à terme pas moins de 900 maisons est en cours de construction. Ce programme immobilier entre dans le cadre d'un « Plan de développement » à l'échéance de 2030 et propose de l'accession à la propriété ou de la location. 700 de ces maisons sont prévues, en trois lotissements différents, aux abords immédiats de la High School que nombre de Plouaysiens connaissent en raison des échanges entre celle-ci et le collège Saint-Ouen. De nombreuses maisons sont déjà occupées et les chantiers vont bon train !

Pershore, qui compte actuellement 8 500 habitants, va donc connaître un développement démographique important à court terme, bénéficiant de sa position géographique et des infrastructures ferroviaires (train pour Londres, à 150 km, Oxford, Worcester) et routières (autoroutes vers Birmingham, à 40 km, Evesham à 11km ou Worcester, à 15 km). Cela ne va pas sans débats sur le manque d'infrastructures et une nécessaire adaptation de celles-ci (routes, centres médicaux, écoles...).



En face de la High School, de nombreuses habitations sont déjà occupées.



Mémoire - Défense

● Commémoration du 11 novembre

Elus, anciens combattants et Plouaysiens se sont réunis au Monument aux morts pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

Après la lecture d'un témoignage de Jean-Marie Hello et Jacques Loy, deux Plouaysiens âgés de 19 ans à leur départ pour le front, par Christophe Bernard, président du Comité Histoire et Patrimoine de Plouay, c'est David Ortega qui a conduit la partie protocolaire de la cérémonie. L'harmonie de l'école de musique, désormais conduite par Ludovic Allain, professeur de trompette, a quant à elle assuré les sonneries et *la Marseillaise*. Cette commémoration a bénéficié du tout nouveau système de sonorisation de la place de l'église : huit enceintes ont effectivement été placées tout autour de cette place.



La tradition locale a été respectée : tous les participants ont chanté *La Madelon* lors du vin d'honneur servi à l'issue de la cérémonie.

● Cérémonie de tradition de l'école des fusiliers marins

Une cérémonie de tradition est une cérémonie de baptême au cours de laquelle les jeunes engagés reçoivent leurs fourragères, remise symbolisant leur entrée dans le corps des fusiliers marins. Le 1er décembre, à l'invitation de la mairie, cette cérémonie présidée par le capitaine de vaisseau Philippe Vauterin commandant l'Ecole des fusiliers marins s'est déroulée sur l'Esplanade des Championnats du monde. Le cours QMF 47 a été baptisé du nom de « SM fusil Jean Louis LUCAS » du 2ème régiment de marins, mort pour la France le 19 octobre 1914 à Beerst en Belgique. Jean-Louis Lucas était né à Plouay en 1873 (certains de ses descendants résident toujours dans la commune et ont assisté à cette cérémonie).

Dix-neuf fusiliers marins du stage d'opérateur commandos n°148, certifiés "commandos marine" à l'issue d'un stage éprouvant de onze semaines (95 inscrits au départ), se sont ensuite vu remettre leur béret vert.



Avant la cérémonie de tradition, des représentants de l'école des fusiliers marins, de l'Amicale des fusiliers marins, les porte-drapeaux des associations patriotiques locales et Gwenn Le Nay, maire, ont rendu hommage au Plouaysien Jean Carré, ancien fusilier marin à l'origine de la Journée annuelle du souvenir des commandos fusiliers marins.

La Marine recrute chaque année environ 350 fusiliers marins. Le recrutement est ouvert à tous les jeunes hommes et femmes âgés de 17 à 25 ans.



La cérémonie s'est achevée par un défilé des troupes ouvert par la Musique des transmissions de Rennes.





En cas de présence suspecte, prévenez la gendarmerie :

02 97 33 31 17



ALERTE AUX FAUX-DEMARCHEURS

Soyez prudents ! De faux-démarcheurs prétendent vendre des objets divers (pommes, linge, cartes postales...) et commettent des vols.

N'ouvrez pas votre porte au premier venu !

NOUVEAU

Testez l'indice de protection de votre habitation contre les cambriolages.

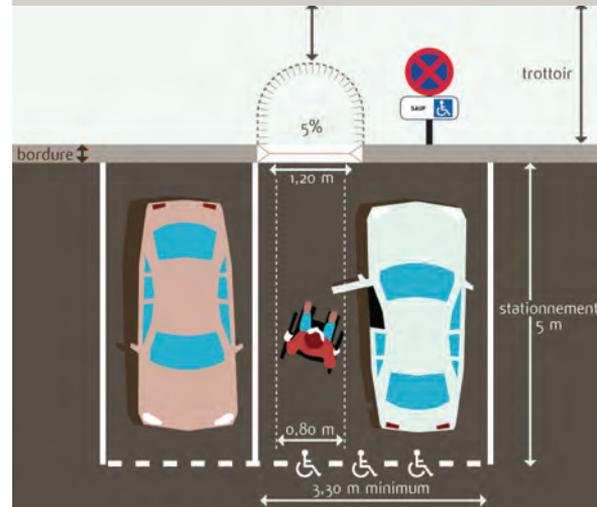


RENDEZ-VOUS sur : <https://www.referentsurete.com>

Le meilleur plan d'accessibilité repose sur le civisme !



Stop aux bonnes excuses pour les valides qui utilisent les places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap !



Pour la personne en situation de handicap, ce n'est pas juste une question de temps (« J'en ai pour deux minutes ») ou de distance à parcourir (« Je ne vais pas faire 50 m à pied pour une baguette ! »)

→ Sur une place standard, elle ne peut pas sortir de sa voiture !

→ Circuler en fauteuil roulant rend la personne moins visible sur les voies de circulation d'un parking !



Images extraites du court-métrage *Juste deux minutes* de Yan Giroux, Memo-Qc.



Pour rappel, le fait de se garer sur une place réservée aux personnes en situation de handicap est passible d'une contravention de 135 €, avec éventuellement mise en fourrière.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour**
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver**
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes**
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson**



MÉDIATHÈQUE
 Place du Vieux château
 02 97 33 11 94
 Bibliothèque.plouay@wanadoo.fr
 Catalogue en ligne sur plouay.fr

LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LA MÉDIATHÈQUE

● Un réaménagement de l'espace à la médiathèque

Trop exigu au regard de la fréquentation, le « coin » destiné aux tout-petits a été réaménagé : le bac central a été supprimé, libérant l'espace et la circulation. Des étagères supplémentaires permettent un rangement plus accessible aux tout-petits. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques. Un petit salon a aussi été installé dans le secteur adultes : on peut donc s'installer confortablement et prendre le temps de lire.



● Séances Récréatives : le goût à l'honneur !

Les animations Récréatives rencontrent un vif succès et se poursuivent cette année.

Une première séance s'est déroulée le mercredi 8 novembre : Sandra Colineau, L'atelier Bulle, et Maïka Gallou ont proposé aux dix enfants présents de travailler le modelage en argile à partir de l'album *Boris, l'ours au grand cœur* de Cathrine Raynes.

Le thème « l'alimentation - le goût - les repas » servira de fil conducteur commun de la saison 2017-2018 à la fois à la médiathèque pour les séances Récréatives, au Relais Assistantes Maternelles où Sylvie-Arielle Dufour le déclinera sur les divers ateliers qu'elle anime à l'intention des tout-petits accompagnés de leurs assistantes maternelles ainsi que lors des séances animées par Sandra Colineau de l'Atelier Bulle. Cette dernière fera également travailler les résidents de l'EHPAD Louis Ropert sur ce thème dans le cadre des ateliers « art ».



Maïka Gallou (médiathèque)
 Sylvie-Arielle Dufour (RAM)
 et Sandra Colineau (Atelier Bulle)

Les réalisations créées sur ces trois pôles seront exposées à la salle du "Vieux Château" durant la Semaine pour les alternatives aux pesticides du 26 au 31 mars.

LES DATES DES SÉANCES RÉCRÉATIVES (sur inscription)

- 31 janvier – collage – enfants de 7 à 11 ans.
- 21 février – dessin au graphite et peinture gouache – enfants de 7 à 11 ans.
- 28 mars – atelier spécial « Semaine pour les alternatives aux pesticides »
 Modelage en argile – enfants de 5 à 11 ans – atelier ouvert aux parents.

Du 12 au 31 mars

Exposition « La cuisine »
 Création de Dominique Richard
 À la médiathèque



Formée à l'atelier de la parole d'Henri Gougaud, chanteuse, danseuse, Maryana a animé de nombreux ateliers autour de la voix, du corps, de la parole et du chant dans les écoles parisiennes avant de revenir en Bretagne, sa terre natale.

● Un nouveau rendez-vous à ne pas manquer : les ateliers contés

À partir du mois de janvier, à raison d'un samedi par mois, Maryana Charrant va animer des ateliers contés à la médiathèque. Un premier atelier concernera les moins de 4 ans et leurs parents (à 10h00), un second les enfants de 5 ans et plus (à 10h45). Au cours de ces séances, Maryana fera vivre contes et comptines en musique.

La participation à ces ateliers se fera sur inscription auprès de la médiathèque.

LES DATES

→ 27 janvier - 17 février - 17 mars - 21 avril - 19 mai - 9 juin

● Journée du patrimoine : les chouans à Manehouarn !

Sylvain Nignol, agent du patrimoine, continue de nous faire explorer l'histoire de notre région. C'est le thème de la Chouannerie qu'il a mis à l'honneur lors de cette édition 2017 des Journées du Patrimoine.

Période de notre histoire locale souvent méconnue, la Chouannerie a été très active dans le Morbihan de la période révolutionnaire de 1793 à 1800. Les Chouans se battaient par fidélité à la religion et au roi. A ses débuts, la Révolution a été bien accueillie dans les campagnes. C'est la constitution civile du clergé (les curés devenaient fonctionnaires) ainsi que la levée de 300 000 hommes destinés à stabiliser les effectifs des armées de la Convention qui vont mettre le feu aux poudres. Les troupes républicaines et les chouans vont alors s'affronter, chacun pour son idéal.

Un hôpital de campagne chouan fut installé à Kerdrého à Plouay et, le 25 janvier 1795, 2000 chouans se replièrent à Plouay après une attaque au Fauët (voir page Histoire dans le Bulletin d'Informations Municipales n° 27 de septembre 2003 consultable sur Plouay.fr, rubrique mairie-publications)

La troupe des « Cœurs de Chouans » et celle des « Ecuyers de l'Histoire » nous ont permis de revivre le temps d'une journée la période de la Chouannerie. Le bivouac des « Cœurs de Chouans » ainsi que des démonstrations de combats entre chouans et républicains des « Ecuyers de l'Histoire » ont évoqué fidèlement la Chouannerie dans le domaine de Manehouarn qui demeure incontestablement l'écrin idéal de ces Journées du Patrimoine à Plouay.



Les enfants s'en sont donné à cœur joie et ont découvert une période historique souvent méconnue. 50 diplômes de Petit chouan ont été remis.



Démonstrations de combat à l'épée à cheval entre chouans et républicains.



Un bivouac complet !



Comme à chacune de nos Journées du Patrimoine, une exposition complétait les animations.



L'apothicaire-chirurgien a passionné et fait frémir son public par ses explications...





Environnement

● Une éco-randonnée le 16 septembre

Pour poursuivre l'action démarrée en 2016, la municipalité a organisé, avec l'aide de Familles rurales, une nouvelle matinée « randonnée-course à pied », destinée à ramasser les déchets le long des routes et chemins locaux. Les 20 participants, marcheurs et coureurs, ont couvert 8 km et découvert des déchets pour le moins insolites, comme une tondeuse à gazon, des tambours de freins et des chambres à air. Des conteneurs placés le long du chemin par les services techniques ont reçu tous les déchets laissés sur le bord des routes par des gens peu scrupuleux.



Hélène Miotès, adjointe à l'environnement, avec Jade Violleau (coureurs à pied) et Daniel Le Gal (Marcheurs de Familles rurales) co-organisateurs, au départ de la randonnée.

LE SAVEZ-VOUS ?

Une demi-tonne de déchets par kilomètre au bord de nos routes !

Chaque année, les agents de la direction interdépartementale des routes Ouest (DIR Ouest) collectent 0,5 tonne de déchets par km sur les routes nationales en Bretagne et Pays de la Loire. Les agents d'intervention ramassent de tout sur les accotements, le bord des routes et les aires de repos (paquets de cigarettes, sacs d'ordures ménagères, couches, emballages de fast-food, bouteilles en plastique contenant de l'urine, seringues usagées, ferrailles, emballages de produits chimiques, équipements ménagers, carcasses d'animaux, pneus, batteries...). Ces opérations de nettoyage mobilisent 500 agents et génèrent un coût déchetterie estimé à 200 000 € !
www.morbihan.gouv.fr



● Le jour de la nuit le 14 octobre

Dans le cadre de la neuvième opération nationale « Le jour de la nuit » et pour la deuxième année consécutive, Amikiro (association gestionnaire de la Maison de la chauve-souris de Kernascléden) a organisé, à l'initiative de la commune, une sortie pour découvrir les chauves-souris au domaine de Manehouarn.

L'animateur Matthieu Ménage a dirigé cette randonnée nocturne. Outre une meilleure connaissance des chauves-souris, celle-ci avait pour objectif de sensibiliser les participants à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Les quelques participants, très intéressés, n'ont pas manqué d'interroger l'animateur et ont découvert la passionnante vie nocturne du parc.





SEMAINE D'ANIMATION LE TEMPS DES AUXILIAIRES

Cette semaine, une belle réussite, a été organisée et coordonnée par Céline Robert, éducatrice à l'environnement pour Eau et Rivières du Morbihan.



● Exposition *Coccinelle & Co*

Quinze photos grand format ont été exposées dans le domaine de Manehouarn du 2 au 27 octobre. Les promeneurs de ce lieu très fréquenté ont ainsi bénéficié d'une exposition tant artistique que pédagogique. Des classes des écoles et des collèges de la commune s'y sont également rendues.

● Des interventions dans les écoles

Céline ROBERT, Éducatrice à l'environnement pour Eau et Rivières dans le Morbihan, a animé une séance de 2h00 dans les classes de 6e des collèges Marcel Pagnol et Saint-Ouen en partenariat avec les professeurs de SVT et dans les écoles primaires de Manehouarn et du Sacré-Cœur.

Les animaux décomposeurs, les pollinisateurs et prédateurs du jardin n'ont plus de secret pour les élèves qui ont ensuite réalisé un schéma et débattu sur la classification du vivant...

Les élèves, 220 au total, ont aussi été invités à réaliser un dessin pendant les cours d'arts plastiques de la semaine pour participer au concours. Professeurs et élèves se sont déclarés ravis de cette intervention.



Munis d'aspirateurs à insectes, les élèves se sont aussi livrés aux joies de l'exploration dans leurs établissements respectifs.

● Atelier fabrick d'abris à insectes



Pour clore cette semaine, Maëlle Turriès, animatrice et éducatrice à l'environnement à Eau et Rivières, a animé un atelier le dimanche matin à la salle des fêtes. Celle-ci a fourmillé d'activité toute la matinée, parents et enfants s'affairant qui à scier, qui à percer, clouer des planches, assembler bambou ou sureau dans une ambiance détendue. Chacun est reparti avec sa création et la ferme intention de préserver la biodiversité dans son jardin par la pratique d'un jardinage naturel sans produits chimiques.

THÉÂTRE D'IMPROVISATION : LA TROUPE DE THÉÂTRE « LES PIRES » DE PLOEMEUR

Le vendredi 20 octobre, la troupe de théâtre « Les pires » de Ploemeur s'est installée dans la salle du Scorff à l'école de musique. Les cinq comédiens amateurs ont abordé de manière loufoque la technique du désherbage et l'accueil des insectes dans le jardin. Le public, 34 personnes, a savouré l'humour décalé des comédiens avant de se risquer, pour les plus téméraires, à une dégustation d'insectes grillés, offerte par l'épicerie fine Histoire de goûts.



Cette soirée a également fourni l'occasion d'exposer les 180 dessins réalisés par les élèves des écoles et collèges. Le public présent a été invité à voter et à nommer quatre gagnants, un par établissement. Chacun de ces gagnants a reçu un livre sur les insectes du jardin, un pot de miel d'un apiculteur local et une sucette avec insectes comestibles.



Anouch Lemenuet, collège Marcel Pagnol
Estéban Thomazo-Halrion, collège St-Ouen
Anna Perreira Dos Santos, école de Manehouarn
Charlotte Petit, école du Sacré-Coeur

Notre patrimoine

● Intervention sur le beffroi de l'église de St Ouen

La base du beffroi étant nettement dégradée - le clocher date de 1926 - des travaux de réfection ont été programmés ; ils sont réalisés par l'entreprise Bodet de Trémentines dans le Maine et Loire (49). Les poutres d'assise maîtresses (en vert sur le schéma) ont été remplacées, des patins antivibratoires posés sous les poutres d'assise neuves (ils permettent d'éliminer 85% des vibrations).



Partie du clocher où est situé le beffroi.



le beffroi.



Pour permettre ces travaux, il a fallu déposer trois cloches. Cette opération, effectuée par l'entreprise Bodet, a eu lieu le 9 novembre et les trois cloches déposées ont été exposées quelques heures dans le porche de l'église. Pourquoi trois cloches et non quatre ? La plus volumineuse, Anne-Paule, a tout simplement été installée avant que la charpente ne soit faite... Il aurait fallu démonter cette charpente pour extraire cette cloche... Les cloches 2,3 et 4 ont été transférées sur le site de l'entreprise dans le Maine et Loire, le noyau de leur anse centrale et les battants des cloches 1 et 2 remplacés. Les cloches seront remontées début 2018 après avoir été exposées dans l'église.

Tous ces travaux, d'un coût total de 44 460 € TTC, sont réalisés selon les règles de l'art campanaire, c'est-à-dire l'art relatif aux cloches.



Les quatre cloches de l'église Saint-Ouen sont accordées à l'octave 3 et leurs dimensions sont à décroissance linéaire :

- la cloche 1, Anne-Paule, note do dièse, pèse 1705 kg
- la cloche 2, Rosa-Joseph, note mi bémol, pèse 1155 kg
- la cloche 3, Jeanne-Marcelle, note fa, pèse 830 kg
- la cloche 4, Constance-Maria, note sol dièse, pèse 473 kg !

Ces cloches ont été fabriquées à la fonderie Cornille HAVARD de VILLEDIEU-LES-POELES (Manche). Leur bénédiction solennelle a eu lieu le Dimanche 2 Mai 1926.

● Le chantier Nature et Patrimoine

Le chantier Nature et Patrimoine poursuit ses actions au fil du temps. L'entretien des sentiers de randonnées à l'approche de la saison estivale, l'appui aux services techniques et aux personnels des écoles pour la maintenance et l'entretien du patrimoine bâti de la commune mais aussi une présence permanente dans le parc de Manehouarn pour assurer l'accueil des usagers sont les missions permanentes assurées par les agents du chantier.



Une nouvelle passerelle achevée début juillet



Outres ces missions, le chantier est intervenu six jours sur la commune de Calan pour la réalisation d'un platelage dans le cadre de la création d'un sentier de randonnée « Le chemin du LECH ». Ce partenariat a fait l'objet d'une convention entre les deux municipalités.

L'un des derniers chantiers de l'année concerne l'aménagement des abords de la maison médicale. L'équipe espaces verts de la commune ayant assuré les plantations (patios et abords), il restait à finaliser l'enceinte. Le choix s'est porté sur une clôture ajourée en bois. Le chantier nature a donc mis en œuvre ce choix qui a été l'occasion pour les agents de se former à la pose de clôtures.



Le chantier Nature et patrimoine est un dispositif qui permet d'accompagner les personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Les personnes bénéficiaires des minima sociaux, chômeurs de longue durée, ayant une reconnaissance de travailleur handicapé mais aussi les jeunes en difficulté d'insertion éligibles au Contrat à Durée Déterminée « insertion » (CDDI) peuvent être orientés par leur référent Pôle Emploi ou leur Chargé d'Insertion Professionnelle du Département.

Pour tout renseignement, contacter l'encadrante du chantier nature : Véronique LE PALUD au 06 84 60 80 97.



Le chantier d'insertion est soutenu par les fonds sociaux européens (FSE), le département du Morbihan et l'Etat.

Social

EHPAD - Animations

Cet été, les résidents ont participé à différentes animations qui se sont déroulées à l'extérieur de la résidence. Certaines de ces sorties permettent d'associer les personnages âgées à la vie locale et leur offre la possibilité de fréquenter des manifestations ancrées de longue date dans celle-ci.



MAI - Sortie à Jardiland



JUIN - Crêpes à Calan



Olympiades inter-établissements



JUILLET - Sortie à Lomener (crêperie et balade)



Passage de la course Vintage dont les résidents ont pu profiter à l'occasion d'un pique-nique.



AOUT - Braderie de Plouay

PARTENARIATS

Les partenariats établis avec l'association Ass' Mat' Et P'tits Bouchons et le Conseil Municipal des Enfants se poursuivent et permettent des animations régulières. Les résidents ont ainsi bénéficié d'un barbecue suivi d'un après-midi Jeux en bois.



● Réunion d'information sur la mutuelle « Ma commune Ma santé »



La signature d'une convention entre le CCAS et l'association ACTIOM, le 27 avril dernier, permet à tout Plouaysien de bénéficier d'une mutuelle aux tarifs négociés. Ce dispositif est nommé « Ma commune - Ma santé ».

Les administrés adhérents constituent un groupe que l'association ACTIOM représente face aux « assureurs » ; ACTIOM négocie et défend les intérêts des administrés bénéficiaires (A ce jour, 2192 communes ont signé ce partenariat).



Le 22 septembre, M. Piot de l'association ACTIOM est venu présenter la mutuelle communale « Ma commune - Ma santé » aux Plouaysiens. Une centaine de personnes était présente. Après une présentation générale explicitant les principes, les modalités et conditions de l'ensemble des offres proposées, M. Piot a répondu aux questions du public.

Suite à cette réunion publique, M. Piot a rencontré 78 personnes pour des rendez-vous individuels qui ont permis d'établir des devis personnels, au vu des besoins de chacun.



→ Vous pouvez vous rendre sur le site internet d'ACTIOM pour faire une simulation : www.macommunemasante.org. Le tarificateur, accessible depuis l'onglet Particulier, vous permet de comparer les tarifs et prestations de votre mutuelle actuelle et ceux offerts par « Ma commune - Ma santé ».

→ Vous pouvez contacter ACTIOM aussi par téléphone au : 05.64.10.00.48

→ Pour obtenir un rendez-vous avec le conseiller ACTIOM, contactez le CCAS au 02.97.33.30.85

CCAS DE PLOUAY

1 allée des Tilleuls

02.97.33.30.85

c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h

et de 14h à 17h30



Suivez l'actualité du CCAS de Plouay sur ccas-plouay.fr

● Le repas des aînés

Le samedi 18 novembre, 222 personnes de plus de 70 ans, se sont retrouvées à la salle des fêtes pour partager le repas préparé par le restaurant Les trois châteaux. Comme chaque année, les doyens de l'assemblée ont été honorés : Mme Joséphine Guégan, 93 ans, a reçu un bouquet et M. Pierre Sayec, 97 ans, un panier garni. L'après-midi, animée par Daniel Le Goudivez, s'est déroulée dans une ambiance bon enfant appréciée de tous.

Plouay compte deux centenaires : **Hélène Le Nel** (106 ans) et **Germaine Le Gal** (100 ans). Côté hommes, le doyen de la commune est **Albert de Bougainville**, 99 ans.

15.5 % de notre population a plus de 70 ans.





Le Noël de nos grands-parents à Plouay

Traditionnellement, Noël est une fête chrétienne qui célèbre la naissance de Jésus de Nazareth. En Bretagne, Noël était une fête d'abord religieuse. Partons à la découverte des usages et traditions des Noëls d'autrefois à travers les témoignages d'anciens Plouaysiens.

Les préparatifs de Noël : la bûche

Plusieurs jours avant Noël, le maître de maison choisissait avec soin une souche de bois. Elle devait être grosse et d'un bois suffisamment épais. C'était la bûche de Noël, appelée « an itèwen » en breton.

La bûche était bénie avant d'être positionnée dans l'âtre le 24 décembre au soir. On l'aspergeait de quelques gouttes d'eau bénite que l'on conservait à la maison.

Dans les maisons disposant de deux cheminées, on les allumait toutes les deux la veille de Noël.

La bûche de Noël devait tenir le feu pendant une semaine, de Noël au 1er de l'an. Cette semaine était appelée « la vieille semaine » « er Goh Zuhun ». Durant cette semaine, les anciens observaient le temps qu'il faisait. A partir de ces observations notées dans un petit carnet, on en déduisait une indication générale et globale sur le temps des mois à venir. Ainsi, la matinée du 25 décembre permettait de prédire le temps du mois de janvier, l'après-midi, celui du mois de février. Après le 1er de l'an, les tisons non consommés de la bûche de Noël étaient conservés. Ils étaient déposés dans le grenier ou sous le lit clos afin de préserver la maison de la foudre.

La messe de minuit

La messe de la nativité était célébrée à l'église paroissiale de Plouay. On la célébrait à minuit précises et l'office pouvait durer deux heures. Les cloches étaient sonnées à la volée et c'est alors que les familles se rendaient à pied jusqu'au bourg de Plouay pour assister à la messe de Noël. La crèche installée dans l'église émerveillait les enfants.

Au retour de la messe de minuit, on veillait le temps de prendre une collation. Pour les animaux, c'était aussi Noël. Une personne de la famille restait à la ferme et donnait une ration du foin supplémentaire aux animaux à l'heure de minuit.

Le Noël des enfants

Les enfants déposaient leurs sabots au coin de la cheminée, ils avaient pris soin de les nettoyer auparavant. Au petit matin, les enfants étaient impatients de découvrir ce qui avait été glissé dans leurs sabots : souvent une orange et un petit Jésus en sucre.

Plus tôt dans la nuit, deux verres avaient été disposés sur la table pour donner l'illusion que le Père Noël avait trinqué avec le maître de maison.

Ainsi se déroulaient les noëls d'autrefois, dans la simplicité et la joie de partager ces moments en famille.

Remerciements à Sylvain Nignol ; Pierrette Le Couazer ; Odile Le Gleut ; Francine Le Mouëllic.

Nedeleg ba amzer hon tud-kouh ba Ploé

Doh pénaou ketañ, Nedeleg zo or gouél kristen hag e vercha en noz 'h oè gañnet Jézuz Krist. Ba Breih, Nedeleg e oè or gouél a relijion adrest peb tra. Kaujamb nezen a Nedeleg èl 'h uezè groeit guéherell, rhevè péh zo pet koñtet domb get tud ansion doh Ploé.

Kampen gouél Nedeleg : en itèwen

On nebeud déiaou rhauk Nedeleg, er mestr doh en ti e choéjè mat or chouch koèd. Hinna e zeliè bout bras ha bout koèd teñù eoalh. Groeit 'uezè "en itèwen" dohtoñ.

Beniget 'uezè en itèwen rhauk bout laket ban oèled de noz er 24 a viz en Avént. Strimpet 'uezè arnehoñ on nebeud tapennaou daor beniget ha 'uezè goarnet bar gér.

Ban tier mén 'h oè diù chemenal, 'h uezè alu-met tan banehè o-diù, en dé rhauk Nedeleg.

En itèwen 'zeliè chom de loskein 'pad or zuhun, adal Nedeleg bedik dé ketañ er blé. Er zuhun-se e uezè groeit "er Goh Zuhun" dohti. Durañt er zuhun-se, en dud ansion 'zellè doh en amzer e rè. Merchet 'uezè ar or harnèt pe-sort amzer e oè pet ba peb pen-deùeh bamdé, ha mod-se 'h uezè gouiet pesort amzer 'uehè pet 'pad er blé neùé. En amzer 'uè pet d'er 25 de vitin 'nè pet jaujet doh amzer Micheneur, kani er 25 d'andér 'nè pet kouchet doh amzer miz Huèvreur, ha mod-se bedik fin er zuhun.

Arlerh dé ketañ er blé, en tammaou doh en itèwen ha 'ouint ket bet losket e uezè goarnet. Laket 'uezint bar jelér pi ba-dan er guelè klonz eit goarnetein en ti doh er gurun.

Ovren hanternoz

Ovren noz Nedeleg 'uezè laret ba iliz Ploé. Groeit 'uezè de hanternoz just, ha hi 'ellè padein diù eur. Er hlohaou 'uezè zoñnet kreñw, ha nezen er familhaou 'iè d'er vourh ar drèd eit chilaou doh ovren Nedeleg. Boemet 'uezè er vugale get er "Hañnede-gèh" (crèche) e oè ban iliz.

Arlerh bout deit d'er gér endro doh en ovren, en dud 'zébè or bégad. Eit er loñned 'h uezè Nedeleg eùe. On deñn doh er familh 'chomé ban dachen, ha 'rè or lodenn foén ohpén d'er loñned de hanternoz.

Nedeleg er vugale

Er vugale 'lakè o botaou-koèd ba korn er chemenal, arlerh bout néteit mat anehè. En dé arlerh vitin, er vugale 'nezè hirèh de vont de uelet petè 'oè pet laket ba o botaou : liessañ, on oranjen pi or Jézuz seunk.

En noz rhauk, 'h uezè laket diù uéren ar en daul eit lakat de gré-dout 'h oè deit Bolom Nedeleg de drinkein get er mestr. Mod-se 'h uezè merchet Nedeleg 'n amzer guéherell, ba or fés-son simp ha get er joé de vout a'n dro get rhah er familh.

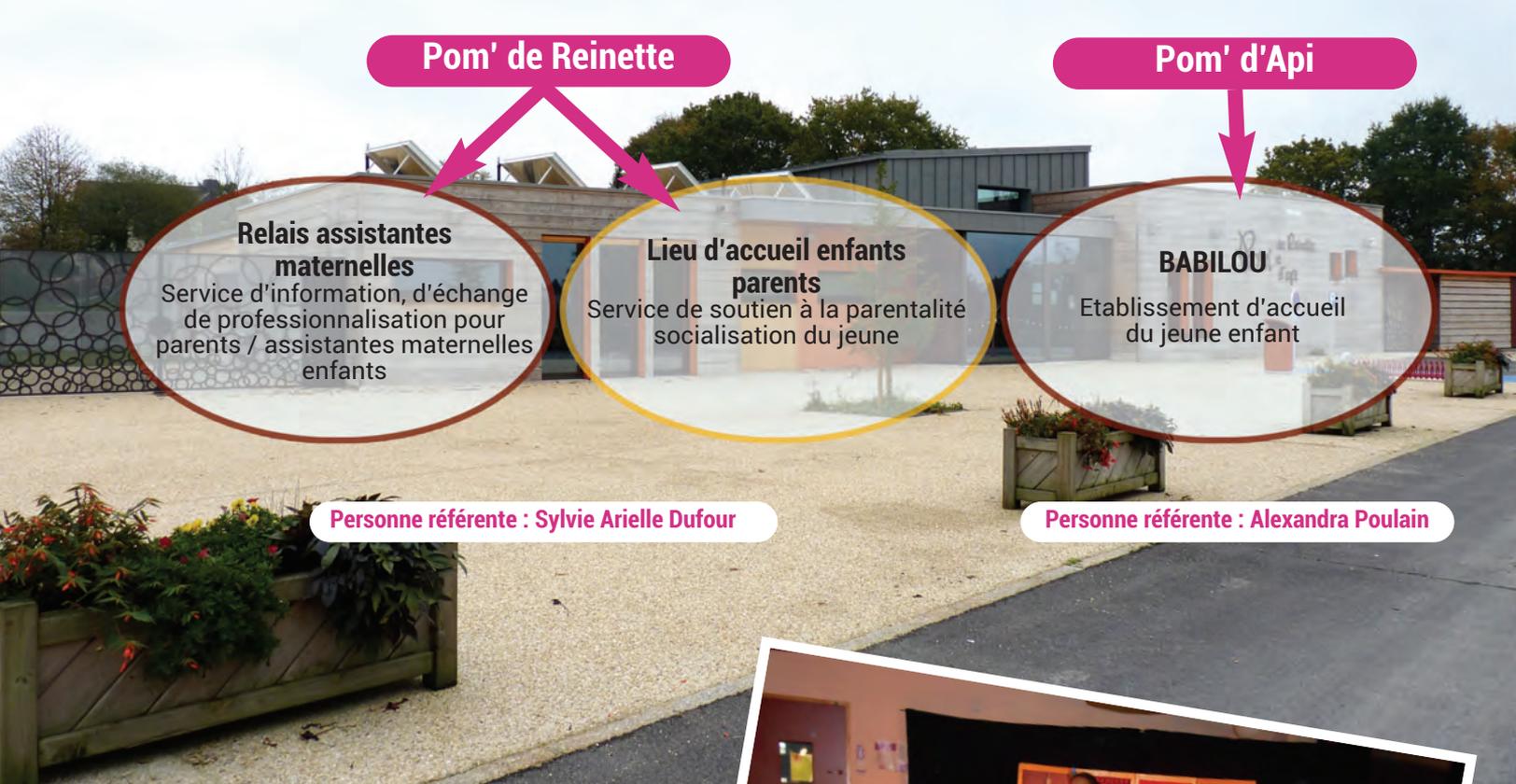


L'arbre de Noël de l'école publique des garçons (qui se trouvait rue d'Hennebont aujourd'hui « Maison des Associations ») et de l'école publique des filles située au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie, se déroulait à cet endroit. En 1954, deux jeunes Plouaysiens de la classe de Mme Louise Le Calloch (CP) posent devant l'école des filles : ils ont revêtu leurs tenues pour interpréter Meunier tu dors. Certains d'entre vous ne manqueront pas de reconnaître Jean-Pierre Le Floch que nous remercions pour ce cliché.

Petite enfance



● Maison de la petite enfance Pom'de Reinette et Pom'd'Api



● Fête de l'été - Mercredi 28 juin 2017

La **compagnie Toutouic** est venue présenter son spectacle *1 2 3 en corps*. Les jeunes enfants de la Maison de la petite enfance (RAM, LAEP, Établissement d'Accueil pour Jeunes Enfants-Crèche) et du centre de Loisirs ont partagé un moment interactif, en chanson, coloré, doux et joyeux.



● Relais Assistantes Maternelles

● SORTIE À L'ASINERIE D'ARZANO - VENDREDI 16 JUIN 2017

Cette nouvelle sortie a permis aux enfants et assistantes maternelles de partager avec plaisir un moment en compagnie des ânes et des animaux de la ferme.

● SOIRÉE ÉDUCATIVE « ACCOMPAGNER LE JEUNE ENFANT DANS SA CONSTRUCTION »

Le jeudi 19 octobre, une soirée éducative s'est tenue au Relais Assistantes Maternelles, à la Maison de la Petite Enfance Pom'de Reinette et Pom'd'Api. Cette soirée a été animée par Flavie Augereau (psychomotricienne) qui a traité la problématique « Accompagner le jeune enfant dans sa construction : Comment ? » à partir de trois clés : activités libres, confiance en soi et lien à l'adulte. Cette soirée s'inscrit dans le cadre de la professionnalisation de l'accueil individuel des assistantes maternelles et gardes à domicile.

D'autre part, à la demande de Sylvie Arielle Dufour, l'animatrice du RAM, des espaces d'exploration et d'expression ont été mis en place pour aborder les thèmes de la confiance, de l'accompagnement et de la bienveillance.

Une douzaine de personnes, parents et professionnels de la petite enfance réunis, ont partagé un moment riche d'écoute, d'échange et d'exploration.



● MATINÉES ENFANTS/PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES

Ces matinées d'éveil ouvertes aux enfants/parents/assistantes maternelles réunis connaissent une belle dynamique. Chaque samedi matin qui a précédé une période de vacances a été l'occasion de partager :

- Les 1er juillet et 21 octobre, un espace jeux animé par l'animatrice du RAM, Sylvie Arielle Dufour ;

- Le 16 décembre, un atelier d'éveil musical animé par Nathalie Ouptier – professeur de flûte traversière de l'école de musique du Scorff au Blavet.

Ces matinées représentent un espace reconnu et plébiscité par les familles et les assistantes maternelles.

Les parents apprécient l'interaction entre les enfants, le temps passé en famille, l'échange de comptines et chansonnettes : « l'espace de la maison de la petite enfance Pom'de Reinette est très adapté et agréable ».

● LAEP « Pom' de Reinette »

FERMÉ
le jeudi
28 décembre 2017



Lieu d'Accueil Enfants Parents - ouvert tous les jeudis matins de 9 h 30 à 12 h, sur Plouay

Enfants et parents / grand-parents / accompagnants, vous êtes bienvenus dans cet espace qui vous est dédié : jeux, partage et soutien, rencontres, échanges. Ces matinées sont dédiées aux tout-petits. L'accueil est libre et neutre (heure d'arrivée et de départ à votre convenance - sans inscription).

Service Petite enfance – RAM – LAEP

Coordinatrice : Sylvie Arielle Dufour
Maison de la Petite Enfance « Pom'de Reinette et Pom'd'Api »,
Bécherel

Tél. : 02 97 33 14 61

● Multi-accueil Pom'd'Api

● PROJETS « PASSERELLE » AVEC LES ÉCOLES

Cette année, notre projet « passerelle » avec l'école du Sacré Cœur s'est enrichi du partenariat avec l'école maternelle Arc en Ciel. Ainsi les plus grands enfants du Multi-Accueil Pom'd'Api ont pu partager une matinée en immersion dans leurs futurs établissements scolaires. Cela a été l'occasion de rencontrer de nouveaux amis, de faire connaissance avec les enseignants et de s'approprier un peu plus le futur environnement scolaire afin de mieux appréhender la première rentrée scolaire.



● AMÉNAGEMENT ESPACE

Profitant de notre fermeture cet été, Babilou a pu organiser des travaux pour qu'un nouvel espace dédié aux plus petits voie le jour au sein du multi-Accueil Pom'd'Api. Une véritable « cabane » a été construite dans notre salle de vie. Cet aménagement nous permet ainsi de répondre davantage aux besoins des bébés accueillis en leur proposant une ambiance plus « cocooning ».



● COMMUNICATION GESTUELLE

Dans le but de continuer notre travail sur l'accueil des émotions du jeune enfant, la communication gestuelle associée à la parole (baby-signe) est mise en avant au Multi-accueil. Elle permet de favoriser l'expression des besoins du jeune enfant qui maîtrise encore peu ou mal le langage oral. Cette pratique permet aussi une meilleure relation entre adultes et enfants et limite la frustration des plus petits. Chaque semaine de nouveaux signes sont introduits auprès des enfants et communiqués aux parents.

**Le multi-accueil est ouvert
du lundi au vendredi de 7h15 à 19h00**

Contact : Alexandra Poulain
Directrice du Multi-Accueil Pom' d'Api
Place Bécherel

Tél. : 02 97 33 07 76
Mail : plouay-pommedapi@babilou.com
site : www.babilou.fr



● Vac'Loisirs

La participation aux activités proposées par le service jeunesse est toujours importante.

Juillet 2017	Août 2017	Camp Glomel Camp Larmor Plage	Toussaint 2017
104 jeunes soit 527 participations	104 jeunes soit 225 participations	24 jeunes	104 jeunes soit 225 participations

Les activités à succès :

le foot en salle, et toutes les activités sportives font le plein.
Les activités culinaires et les sorties rencontrent également un vif succès.

ESPACE JEUNES

Espace de rencontre des jeunes de 11 à 17 ans.

Activités de loisir (sportives, ludiques et culinaires) pendant les vacances scolaires.

Foyer ouvert le mercredi de 14h à 18h (accès à internet, billard, baby-foot...)

Responsable service jeunesse :
Anne-Laure LESPERT
02 97 33 32 53
espace-jeunes-
plouay@wanadoo.fr



Atelier couture - fabrication de sacs.



Les soirées permettent aux jeunes de se retrouver autour d'un repas et de partager des moments de complicité, comme ici lors de la soirée apéro



Les jeunes ont pu pratiquer du vélo sur le halage du canal de Nantes à Brest et du canoë durant le camp sportif. D'autres se sont initiés aux joies de la glisse en testant le paddle géant et ont goûté aux plaisirs de la randonnée à Larmor Plage.



● VAC'LOISIRS D'HIVER

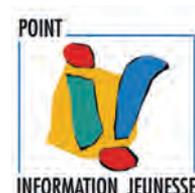
A Noël, l'Espace Jeunes sera ouvert les mercredis, jeudis et vendredis pendant les deux semaines de vacances. Du sport, des activités manuelles, créatives et culinaires seront proposées, sans oublier le repas du nouvel an préparé par les jeunes afin de clôturer l'année 2017 et entamer sous de bons présages l'année 2018. Programme complet à consulter sur plouay.fr ou sur facebook, ville de Plouay.

POINT INFORMATION JEUNESSE

Des infos sur tout, toute l'année

Le PIJ est un espace d'accueil et d'information où jeunes, étudiants, adultes, parents...ont accès à une information complète, pratique et actualisée. L'accueil est gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous. Des réunions à thème sont régulièrement organisées (BAFA, baby-sitting...).

Le PIJ est situé à l'Espace jeunes.



Conseil municipal des enfants



Le mardi 16 Octobre, le Conseil Municipal des Enfants de PLOUAY s'est réuni en séance plénière à la salle du conseil municipal. Les conseillers municipaux ont fait le bilan des projets 2017 et étudié les projets à venir pour 2018.



● Bilan des actions 2017.

La Commission sport et loisirs a évoqué son travail sur la mise en place d'une pyracord, au domaine de Manehouarn. Les conseillers, après des demandes de devis et la visite d'une structure à Lorient (voir BIM de juillet), ont réfléchi au lieu d'implantation. Ils ont aussi rencontré un prestataire ce qui leur a permis de poser des questions sur la hauteur de la structure, les différents matériaux, la couleur, le sol, le prix...

Ce projet verra son aboutissement en février-mars 2018 : une pyracord de 9,42m (à savoir la hauteur de celle vue au Bois du château par les conseillers) sera posée à proximité des aires de jeu existantes et complétera celles-ci en proposant une activité pour les plus grands.

La Commission Solidarité Prévention et Environnement a fait le point sur les activités mensuelles auprès des personnes âgées (confection de décorations pour Halloween, partage de chants, promenade, barbecue, mise en place de jeux en bois...) Les conseillers, très impliqués dans cette action, auraient voulu monter d'autres projets avec les personnes âgées mais l'état de santé de ces dernières ne leur a pas permis d'exprimer toutes leurs envies. Certains regrettent de ne pas avoir fait d'actions en lien avec l'environnement et trouvent que l'action au sein du CCAS aurait pu être proposée sur une plus courte durée.

Lors de cette séance plénière, les conseillers enfants ont décidé de participer au Téléthon 2017 (confection de cartes de vœux, de gâteaux et petits cadeaux, initiation à des activités ludiques à partir de jeux en bois).



Le Conseil Municipal des Enfants en compagnie de Martine Julé Mahieux, d'Annick Guillet, de Marie-Françoise Tranvaux et d'Anne-Laure Lespert lors d'un pique-nique à Manehouarn.

● LES PROJETS 2018

Les jeunes conseillers ont évoqué l'hypothèse des projets suivants. Il leur reste quelques mois de mandat (jusqu'en octobre) ; peut-être n'auront-ils pas le temps nécessaire à la concrétisation de toutes ces idées.

- Mise en place d'une rencontre sportive
- Mise en place de boîtes à livres
- Organisation de formations aux premiers Secours
- Organisation d'une journée nature

Deux nouveaux conseillers, Méлина Rolland et Dylan Le Mouillour remplacent Anouch Lemenuet et Elouan Oger Naud, démissionnaires.



Des travaux de rénovation à l'École de Manehouarn

Propriétaire des bâtiments, la municipalité a engagé une rénovation importante de l'école primaire. En effet, ces locaux nécessitaient une rénovation en particulier sur le plan thermique.

Des travaux d'envergure ont donc été menés cette année : reprise de la toiture, changement des huisseries, installation d'une VMC. Le tout s'inscrit dans la politique environnementale de la municipalité et vise à réduire les dépenses d'énergie et à améliorer le confort des usagers. Le ravalement intégral a mis la touche finale à cette rénovation.

La pédagogie n'est pas en reste : toutes les classes ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs.

ANNÉE	TRAVAUX - INTERVENANTS	MONTANT TTC
2011	Réalisation d'une étude thermique Cabinet BECOME 29	3 827 € TTC
2013	Étanchéité de la toiture terrasse Entreprise STAP Étanchéité	293 509 € TTC
2016-2017	Amélioration thermique : ventilation et menuiseries Maîtrise d'Oeuvre : Cabinet BECOME 29 Ventilation : Sanitherm - Electricité : Lautech Menuiserie : Alu Océan Contrôleur technique : BTP Consultants Coordinateur SPS : Patrick Guégan	347 804 € TTC
2017	Ravalement Sébastien Touliou	16 560 € TTC
2017	Installation tableaux numériques Vidéo projecteurs : Oméga Informatique Tableaux triptyques : Manutan Cablage électricité : Lautech	34 090 € TTC
TOTAL		695 790 €



AIDES OBTENUES SUR LA PARTIE TRAVAUX

ADEME	2 100 €
ETAT (DETR)	124 487 €
CD 56	104 131 €

TOTAL 230 718 €

En % du coût des travaux (551 417 € HT) 41,84 %

Les travaux réalisés ont été inaugurés le 22 octobre.



M. Harraut, inspecteur académique de la circonscription s'est félicité des travaux réalisés.



Elus (adultes et enfants), entrepreneurs et enseignants lors de l'inauguration.



Une dernière inauguration en tant que maire pour Jacques Le Nay, accompagné de Martine Julé Mahieux, adjointe.

● Cérémonie de départ en retraite de Jean-Luc Le Gourriérec



Le 29 juin, élus, anciens élus et agents municipaux se sont réunis autour de Jean-Luc Le Gourriérec et de sa famille pour fêter son départ à la retraite.

Après un début de carrière au TPE (auxiliaire routier, agent de l'équipement puis chef d'équipe d'exploitation) Jean-Luc Le Gourriérec a travaillé 25 ans au sein des services techniques où il assumait la fonction de responsable des services municipaux. À ce titre, il a encadré quinze agents et supervisé tous les chantiers et travaux conduits sur la commune. Jacques Le Nay, maire, et Jean Guillemot, ancien adjoint à l'urbanisme, ont salué le sens de l'écoute, la disponibilité et les compétences de celui qui a supervisé par exemple la rénovation des bâtiments de Manehouarn pour la création de gîtes et du musée du vélo (1997-1998), des bâtiments place du Vieux château (médiathèque et Office de tourisme) (1997-1998) la rénovation du centre-ville (1999-2000), la création de l'Espace-jeunes (2000-2001), de la Maison de la Petite enfance (2012) la rénovation urbaine de l'entrée-sud de l'agglomération (2011-2012) ou encore dernièrement la construction de la gendarmerie (2012) et de la Maison pluridisciplinaire de santé (2015)... une carrière bien remplie !

● Voirie urbaine :

● **Parking de la Croix blanche :**
Douze places de parking ont été créées et enrobées (256 m² d'enrobé par l'entreprise Eurovia). La création de ce parking facilite la circulation et le stationnement aux abords de l'école du Sacré-Cœur, dans une rue marquée par son étroitesse. Cela est très apprécié des riverains et des usagers de l'école.



Photo du parking avant le marquage au sol. Des tests ont été en effet réalisés avant le marquage définitif : ceux-ci ont permis de pallier le problème des véhicules qui empêchaient la sortie des véhicules stationnés sur le parking.



● **Coet Fao :**
La route pour l'accès au parking des camping-cars lors des différentes manifestations a été aménagée et enrobée (774 m² d'enrobé par l'entreprise Eurovia après préparation par les services techniques).

RÉUNIONS de concertation avec les habitants

1^{er} juillet 2017

Rues des Châtaigniers, Kerspern et Saint-Sauveur



Les riverains ont été consultés en prévision de travaux dont l'objectif est de sécuriser les rues et soigner l'environnement. Patrick Hervé, maître d'œuvre du bureau d'études Aménagement Technique et Environnement de Vannes, les élus, Roland Guillemot, adjoint à l'aménagement urbain et Jacques Le Nay, maire, ainsi que Pascal Rio, directeur général des services ont présenté le projet aux riverains.

Ceux-ci ont pu donner leur avis, formuler leurs inquiétudes. Ainsi, certains, inquiets lors de fortes précipitations, ont été rassurés par les explications du maître d'œuvre : « Ces problématiques de débordement étaient identiques rue des Aubépinés et nous les avons résolues. » D'autres ont posé des questions sur les parkings prévus et l'accès à leur domicile. D'autres enfin ont fait part de leur inquiétude quant à l'augmentation du trafic dans leur quartier, celui-ci étant utilisé pour rejoindre l'échangeur de Restavy. Réduction des chaussées et passages de courtoisie devraient décourager bon nombre d'automobilistes de passer par ces rues résidentielles.

Les travaux prévus concernant un linéaire de 1,8 km ont débuté au mois d'octobre et devraient durer six mois :

- Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales
- Vérification, et réhabilitation éventuelle, du réseau d'eaux usées
- Réduction de la largeur des voiries à 5m
- Aménagement de parkings
- Remplacement des ralentisseurs par des passages de courtoisie à 3,5m de large
- Réhabilitation de l'éclairage public (pose de LED)
- Aménagement d'une prairie fleurie rue de St-Sauveur

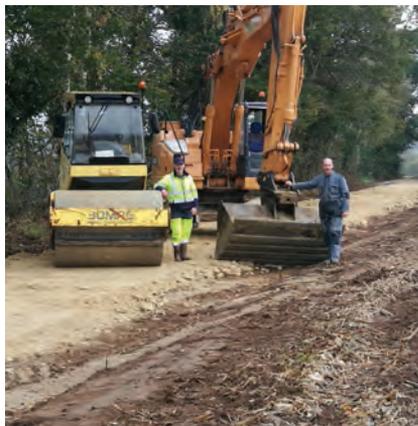
RÉUNIONS de concertation avec les habitants

● Voirie rurale

Les voiries de Kermandu (210 ml), de Kermorgan (800 ml) et Kervranic Ty Lann (640 ml) ont été reprises en enrobé. 754 tonnes d'enrobé ont été fabriquées à la centrale EUROVIA de Plouay pour recouvrir les 6560 m² de voirie correspondant à 1650 ml. Le calage a été effectué par les services techniques.

La voie de Kergarenne vers Manedu, d'une longueur de 900 ml, a également été reprise avec 460 tonnes d'enrobé. Cette voie a été reprise suite aux travaux d'enfouissement de la ligne EDF de 225 000 Volt. Ces travaux sont intégralement pris en charge par RTE.

Des travaux ont été effectués sur le **chemin d'exploitation du Cosquer / Colmentec** sur une longueur de 900 ml. Les travaux ont été entièrement réalisés par les services techniques.



9 novembre 2017

Rues de Lann-Justice et rue de Kerfratel à Plouay



Des travaux d'assainissement, assurés par l'entreprise Spac, ont démarré fin novembre sur ces deux rues au départ du Pont Romain. Le chantier devrait s'étendre sur sept semaines. Au préalable, les riverains ont été réunis en mairie pour une présentation des modalités de branchement et du planning des travaux.

À l'issue des travaux, un courrier sera adressé à chaque nouveau raccordable qui aura deux ans pour effectuer le raccordement. Il est à préciser que chaque propriétaire qui souhaite se raccorder au réseau a la charge des travaux nécessaires pour conduire les eaux usées au réseau public (en l'occurrence 2 220 €) et pour la mise hors service de son ancienne fosse septique. Une participation est également demandée aux riverains pour la mise en place de service (1 000 €).

À l'issue des travaux, et à partir de la date de raccordement, la redevance Assainissement figure sur les factures d'eau de chacun. La part variable de cette redevance est calculée sur le volume d'eau consommé.

● RAPPEL : Ne traitez pas à proximité de l'eau !

Réglementation relative à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour la protection de l'eau, réglementation valable toute l'année, pour tout produit phytosanitaire.

Caniveau, avaloir et bouche d'égout



→ Tout traitement est interdit

Fossé avec ou sans eau



→ Tout traitement à moins de 1 mètre des berges est interdit

Cours d'eau, canal, point d'eau



→ Tout traitement à moins de 5 mètres est interdit

Notre commune est engagée depuis 2003 dans la **Charte d'entretien des espaces communaux**. Les services municipaux ont considérablement diminué leur consommation de produits phytosanitaires, passant de 61 kg de matières actives en 1998 à 1 kg en 2016. Les particuliers, tout comme les collectivités et les agriculteurs, sont soumis eux aussi à la législation en particulier à proximité des points d'eau.



L'article L 253-17 du Code Rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75000 € d'amende

Crédit photos : CEBR, Eau et Rivières de Bretagne, MCE, Rennes Métropole
Arrêtés préfectoraux bretons - juillet 2017 - Arrêté inter-ministériel - mai 2017



École de musique du Scorff au Blavet

Les effectifs sont toujours en hausse. L'école compte cette année 158 élèves, 107 sont inscrits en pratique musicale (et ont de ce fait accès aux ateliers) 51 sont inscrits en pratique collective seule. 97 élèves sont plouaysiens.

● Une direction collégiale : une première dans le département

Jean-Luc Prénéta a souhaité passer le relais pour ménager la transition avant son départ à la retraite. L'équipe de coordination (Isabelle Canova-Selosse, Dominique Le Goff, Nathalie Ouptier et Sonia Pouilly) assure désormais la direction pédagogique de l'école.



Ludovic Allain à la trompette et à la direction de l'harmonie lors de la cérémonie du 11 novembre.

● Changement de direction à l'harmonie

L'harmonie répète désormais le samedi matin et a changé « de chef » : Ludovic Allain remplace Jean-Luc Prénéta qui reste cependant professeur de saxophone dans l'établissement.

● Un nouveau professeur de clarinette

Son nombre d'heures ayant augmenté à l'école de Ploemeur, Frédéric Miossec s'est vu dans l'obligation de quitter l'école du SIVU. Il a été remplacé par Valentine Badoc. Titulaire d'un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales) en clarinette et d'un DEM en formation musicale, Valentine Badoc a enseigné au conservatoire de Pontivy Communauté et à l'école de musique de Paray-Vieille-Poste. Elle bénéficie d'une expérience en direction et arrangement orchestre et chorale, d'une expérience en classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) et en chant lyrique.

Son arrivée dans l'école a permis l'ouverture d'un cours de Formation musicale pour ados débutants.

● L'équipe pédagogique



1. Ludovic Allain (trompette - tuba - trombone - harmonie)
2. Dominique Le Goff (batterie-orchestre)
3. Nathalie Ouptier (flûte traversière - Jardin - Eveil - orchestre - FM)
4. Isabelle Canova-Selosse (chant - chorale ados - atelier chant adultes - orchestre - FM - piano)
5. Valentine Badoc (clarinette - FM)
6. Patrick Goyat (basse - atelier Musiques actuelles)
7. Youenn Lorec (violon)
8. Sonia Pouilly (piano - orchestre)

Manquent sur la photo :
Jean-Luc Prénéta (saxophone)
Philippe Le Glouet (guitare)



L'école de musique propose des cursus complets à ceux qui souhaitent un apprentissage approfondi de la musique. Les enseignements sont dispensés par des professionnels de la musique. En tant que conservatoire à rayonnement intercommunal, l'école suit les recommandations du Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement de la musique.

ÉCOLE DE MUSIQUE
DU SCORFF AU BLAVET
Rue de Manehouarn
02 97 21 72 60
Ecoledemusique56@orange.fr



CONVENTION CAF

CONVENTION ANCV

PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT
MENSUEL



Plouay Ensemble

Le samedi 21 octobre 2017 restera une date marquante de l'histoire locale avec l'élection du nouveau maire de PLOUAY. En effet, Gwenn LE NAY succède à Jacques LE NAY qui, contraint par la règle du non-cumul des mandats, doit abandonner sa fonction de maire entamée en 1989.

Gwen LE NAY est élu à la majorité absolue du conseil municipal et se voit donc remettre l'écharpe de maire détenue pendant 28 ans par Jacques LE NAY auquel le public venu en grand nombre a réservé une ovation méritée. Par ailleurs, ce dernier demeure conseiller municipal.

Pour mémoire, rappelons que Jacques LE NAY est entré au sein du conseil municipal de PLOUAY à l'âge de 21 ans en 1971. Il a ensuite gravi tous les échelons de la fonction d'élu pour devenir adjoint, maire et conseiller général du Morbihan, puis Député. Le 24 septembre 2017, il est élu Sénateur du Morbihan et intègre au palais du Luxembourg la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Nous lui souhaitons tous nos vœux dans sa nouvelle fonction, mais le connaissant depuis toutes ces années, nous ne doutons pas de sa réussite.

C'est donc dorénavant Gwenn LE NAY qui va présider aux destinées de la commune de PLOUAY. Nos vœux les meilleurs l'accompagnent afin de mener à bien une tâche parfois difficile. Les Plouaysiens le connaissent bien depuis sa première élection municipale en 2008 et pour avoir été promu 1er adjoint au maire dès 2014, en charge du budget communal, de la vie associative en général et sportive en particulier.

Homme de terrain, sa connaissance des finances publiques et sa proximité avec les administrés sont autant d'atouts qui lui

permettront de remplir au mieux sa fonction de maire en menant à bien les nouveaux défis à relever dont les principaux, pour 2018, concernent les travaux d'aménagement urbain, les équipements scolaires et sportifs :

- D'abord, l'aménagement nord de l'agglomération pour une meilleure connexion avec le centre-ville afin de renforcer l'attractivité de PLOUAY. Après le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre, un cabinet d'études vient d'être retenu et est chargé de la phase conception.

- Ensuite, la création d'une piste de B.M.X. homologuée pour les compétitions officielles de la fédération et qui sera un atout supplémentaire pour la renommée du cyclisme à PLOUAY. De nouveaux locaux destinés au football et au vélodrome seront par ailleurs édifiés en extension des équipements existants.

- Enfin, une construction cellulaire sera annexée à l'école primaire de Manehouarn pour répondre aux nouvelles normes d'accueil des garderies à la demande du conseil d'école qui a entériné le projet.

Pour conclure, PLOUAY ENSEMBLE souhaite à chacun d'entre vous d'heureuses fêtes de fin d'année. Nos vœux les meilleurs vous accompagnent pour l'année 2018. Nous vous fixons rendez-vous le vendredi 5 janvier à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux, un moment de convivialité et d'échanges.

Plouay pour tous

Le 21 octobre, Gwenn Le Nay succédait à Jacques Le Nay, maire de Plouay depuis 1989. Un maire auquel nous avons dit qu'il était bâtisseur mais que cette priorité ne devait pas l'empêcher d'investir aussi dans l'humain.

L'élection de Gwenn Le Nay va-t-elle influencer sur les orientations de la Majorité ? Voici ce que Joël Viot avait déclaré pour notre groupe avant que les conseillers ne se prononcent :

« Nous avons passé la mi-mandat. Dans ces circonstances, le vote pour désigner un nouveau maire se traduit, en général, par le changement dans la continuité. C'est ce que traduit la candidature de Gwenn Le Nay. Gwenn est candidat mais s'il avait été élu député en juin dernier, il n'aurait pu se présenter aujourd'hui du fait de la loi anti cumul, et c'est une tout autre candidature que nous aurions ce samedi. Une autre hypothèse mérite l'attention. Gwenn devient maire ce soir, et, dans 2 ans et demi, est confirmé dans son poste aux élections municipales. Dans 5 ou 6 ans, prochaines législatives, il devient député. Plouay changerait alors encore de maire à mi-mandat. Au sein de Plouay pour Tous, cette élection d'un nouveau maire a été examinée au vu de ce que je viens de vous dire. La réponse a été unanime : c'est l'occasion d'un renouveau, un renouveau féminin. L'unanimité des membres de Plouay pour Tous s'est portée sur une femme dont l'action et la compétence sont reconnues. Mais notre vote n'aura qu'une portée symbolique car cette femme n'est pas candidate. Nos bulletins porteront le nom d'Hélène Miotès. »

L'avenir jugera de la pertinence de notre réflexion.

Assurer une bonne couverture santé pour chacun, c'est du volet humain que relève la proposition de « Mutuelle communale » pour laquelle le CCAS conviait les Plouaysiens à

la salle des fêtes le 21 septembre dernier. Les questions du public venu nombreux témoignaient de la justesse de cette proposition. Nous nous en réjouissons.

Pour 2017-2018, la municipalité a décidé de reconduire les TAP, Temps d'Activités Périscolaires, dans les écoles Arc en Ciel et Manehouarn, sans participation financière des familles. Nous approuvons ce choix communal. Mais nous pensons que cette démarche doit intégrer plus largement la question des loisirs des jeunes Plouaysiens et les capacités financières des familles. L'Etat doit aider les communes pour une vraie politique de la jeunesse.

Chaque année, lors du vote des subventions aux associations, nous défendons l'idée que l'encadrement des jeunes et moins jeunes est une source d'emplois à encourager. Malheureusement, la Majorité ne l'entend pas ainsi.

Plouay compte désormais un sénateur, Jacques Le Nay. Nous l'en félicitons. Mais notre groupe avait choisi de soutenir un candidat engagé au service de l'écologie, Joël Labbé. Alors que la presse dénonce la duperie des tenants des insecticides et désherbants, la réélection du sénateur Joël Labbé est un signal fort dont nous nous réjouissons.

Meilleurs vœux à tous pour 2018.

Les élus de Plouay pour Tous :

Joël VIOT, Katell BRIX, Séverine HAOND-DENYS, Goual BELZ

Contact : plouaypourtous@yahoo.fr

Blog : plouaypourtous.wordpress.com



NAISSANCES

Juin 2017

- 01.06.2017 : **Margot, Caroline LE GOFF**
- 10.06.2017 : **Erika YHUEL**
- 21.06.2017 : **Roméo, Michel, Dany, René VILLAUME**
- 28.06.2017 : **Loane, Léa CASTEL**

Juillet 2017

- 01.07.2017 : **Léana, Apolline, Chantal SIVY**
- 04.07.2017 : **Loeiz, Dominique, Pascal VAUDELE**
- 07.07.2017 : **Tom, Jules CHARGÉ**
- 10.07.2017 : **Constance, Pisey, Jeannine HOREL**
- 14.07.2017 : **Eden MINNEBO**
- 17.07.2017 : **Lysea LE BERRE**
- 19.07.2017 : **Aélia, Laurence, Nicole CAMPODARVE**
- 21.07.2017 : **Wyatt GUERRAND**

Août 2017

- 06.08.2017 : **Maiwenn, Marie-Josée, Irène CLEUDIC**
- 20.08.2017 : **Chloé, Delphine, Sarah LE GOC**

Septembre 2017

- 21.09.2017 : **Victor, Elijah MÉCHARD PEDRONO**
- 22.09.2017 : **Mariah, Luisa RAUX**
- 23.09.2017 : **Nathanaël, Thierry, Lucien LE GARREC**

Octobre 2017

- 02.10.2017 : **Alec CRUSET**
- 05.10.2017 : **Aëlie LE BIHAN**
- 23.10.2017 : **Edgar, Léonard BOUVIER**
- 23.10.2017 : **Yvan GUILLEMOT**

Novembre 2017

- 08.11.2017 : **Maëlys MAZET**
- 08.11.2017 : **Nahel TEKAYA**
- 15.11.2017 : **Timéo BELLOM**
- 20.11.2017 : **Thymoté, Désiré, Trésor PELISSIER**
- 21.11.2017 : **Maé, Nathalie, Armelle ANTOINE-GRANDJEAN**
- 29.11.2017 : **Léo, Paul LE DORTZ.**

MARIAGES

Juin 2017

- 10.06.2017 : **David ORTEGA et Anna MOUELLIC**

Juillet 2017

- 07.07.2017 : **Sébastien JOSEPH et Typhaine QUILLERÉ**

Septembre 2017

- 09.09.2017 : **Nicolas ROBIERE et Lisa LE BARTZ**
- 16.09.2017 : **Vincent THOMAS et Carole PALLEC**

DÉCÈS

Mai 2017

- 31.05.2017 : **Gabriel, Julien, Joseph, Marie LE GLEUT, 69 ans**

Juin 2017

- 06.06.2017 : **Jean, Louis LE GLEUT, 83 ans**
- 16.06.2017 : **Louise, Désirée LE BRIZE, veuve HENRIO 97 ans**
- 20.06.2017 : **Fernand, Louis DRÉAN, 87 ans**
- 22.06.2017 : **Marie, Louise LE ROUX, épouse LE CABELLEC, 88 ans**
- 23.06.2017 : **Yvette, Jeanne, Louise LE MOUILLOUR, épouse ANDRÉ, 67 ans**
- 24.06.2017 : **Marie, Joséphine, Thérèse LE GAL, veuve THIERRY, 91 ans**
- 30.06.2017 : **Germaine, Agnès LE BOULCH, veuve GUYONVARCH, 84 ans**

Juillet 2017

- 02.07.2017 : **Louise LE GLEUT, veuve STÉPHANT, 95 ans**
- 05.07.2017 : **Joseph, Marie GRAGNIC, 68 ans**
- 10.07.2017 : **Annick, Martine BÉVAN, veuve HASLÉ, 66 ans**
- 14.07.2017 : **Simone, Marie, Joseph LE DRÉAN, veuve LE BIGOT, 87 ans**
- 25.07.2017 : **Marcel, Marie LE GAL, 90 ans**
- 29.07.2017 : **Francine, Mélanie GUÉGAN, veuve LE GAL, 82 ans**

Août 2017

- 11.08.2017 : **Rosalie ROUILLIER, veuve LE RUYET, 96 ans**
- 23.08.2017 : **Gwénaëlle, Anne, Marie LE NAY, épouse SALOU, 58 ans**

- 24.08.2017 : **René, Edouard LOFFICIAL, 72 ans**
- 24.08.2017 : **Joséphine, Henriette LE CORRE, veuve TÉNIER, 86 ans**
- 25.08.2017 : **Françoise, Suzanne QUILLE, veuve ROCHER, 77 ans**
- 27.08.2017 : **Suzanne, Marie, Hélène LE CORRE, épouse IZIQUEL, 79 ans**
- 28.08.2017 : **Emilienne SIMON, veuve MOULAC, 88 ans**

Septembre 2017

- 05.09.2017 : **Pierre Jean ARNOULT, 80 ans**
- 15.09.2017 : **Emile POULIZAC, 95 ans**
- 15.09.2017 : **Nicolas, Roger CARRÉ, 93 ans**
- 16.09.2017 : **Marie, Julienne LE STRAT, veuve LE HAY, 97 ans**
- 21.09.2017 : **Nicole, Maria SÉDARD, veuve ROPERS, 81 ans**

Octobre 2017

- 08.10.2017 : **Hugo, Benoît, Pierre LE GLAUNEC, 22 ans**
- 12.10.2017 : **Marie Françoise LE FLOCH, veuve LE TOULLEC, 96 ans**
- 16.10.2017 : **Denise, Marie, Louise LE MOUAL, épouse GESTIN, 81 ans**

Novembre 2017

- 19.11.2017 : **Patrick BRÉGARDIS, 57 ans**
- 27.11.2017 : **Mauricette, Jeanne, Marie MAHÉO, veuve BOURHIS, 64 ans**
- 28.11.2017 : **Joseph, Marie LE CABELLEC, 95 ans**

JANVIER

- VEN 5** **VŒUX DU MAIRE - 19H00**
à la salle des fêtes
- DIM 11** **RUN AND BIKE - ECUREUILS TRIATHLON**
Manehouarn
- SAM 27** **SPECTACLE - APEL SACRE CŒUR**
à la salle des fêtes
- SAM 27** **SEANCE DE CONTE - ATELIER A CONTER**
à la médiathèque
- DIM 28** **TROC ET PUCE**
à la salle des fêtes
- DIM 28** **KAYAK - PLOUAY EAU VIVE**
Vallée du Scorff
- MER 31** **RÉCRÉALIVRE - ATELIER BULLE**
à la médiathèque

FÉVRIER

- SAM 3** **BELOTE - SUPPORTER FCP**
à la salle des fêtes (sous sol)
- DIM 4** **RANDO VTT - UCPP**
Manehouarn
- DIM 11** **FEST EN DÉ - CLUB DE L'AMITIÉ**
à la salle des fêtes
- SAM 17** **REPAS - A.P.E.L. ST OUEN**
à la salle des fêtes
- SAM 17** **SEANCE DE CONTE - ATELIER A CONTER**
à la médiathèque
- DIM 18** **THÉÂTRE - SECOURS CATHOLIQUE**
à la salle des fêtes
- MER 21** **RÉCRÉALIVRES - ATELIER BULLE**
à la médiathèque

MARS

- SAM 3** **FEST NOZ - SPERED BRO PLOUE**
à la salle des fêtes
- SAM 10** **CHAMPIONNAT DE FRANCE CROSS COUNTRY**
Manehouarn
- DIM 11** **CHAMPIONNAT DE FRANCE CROSS COUNTRY**
Manehouarn
- SAM 17** **LOTO - FCP**
à la salle des fêtes
- SAM 17** **SEANCE DE CONTE - ATELIER A CONTER**
à la médiathèque
- DIM 18** **CONCERT - TOUS EN CŒUR**
à l'église
- MER 19** **COMMEMORATION GUERRE ALGÉRIE - FNACA**
Monuments aux morts
- SAM 24** **THÉÂTRE - BROUBABA**
à la salle des fêtes
- Du 26 au 31** **EXPOSITION RÉCRÉALIVRE**
à la salle du Vieux Château
- MER 28** **ATELIER "SEMAINE ALTERNATIVES PESTICIDES ATELIER BULLE**
à la médiathèque
- DIM 31** **FETE DU BASKET - ECUREUILS BASKET**
Gymnase
- DIM 31** **REPAS - FCP**
à la salle des fêtes

Agenda des manifestations 2018

AVRIL

- DIM 1** **TRAIL DU MARQUIS - ENDURANCE LOISIRS**
Manehouarn
- SAM 14** **SOIRÉE ORIENTALE - COMPAGNIE ONIRIA**
à la salle des fêtes
- DIM 15** **PRINTEMPS DE MANEHOUARN - MUNICIPALITÉ**
Manehouarn
- MER 18** **DON DU SANG - E.F.S.**
à la salle des fêtes
- SAM 21** **TOURNOI CARITATIF - TENNIS DE TABLE**
à la salle de Kerveline
- SAM 21** **SEANCE DE CONTE - ATELIER A CONTER**
à la médiathèque
- DIM 22** **TROC ET PUCES - ASS'MAT ET PETITS BOUCHONS**
à la salle des fêtes (sous sol)
- DIM 28** **TOURNOI - BADMINTON**
Gymnase

MAI

- MAR 8** **COMMÉMORATION ARMISTICE ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES - MUNICIPALITÉ**
Monuments aux morts
- JEU 10** **PETANQUE - SUPPORTER FCP**
Maison des associations
- Du 11 au 25** **20^{ÈME} SALON DES ARTS - MUNICIPALITÉ**
- DIM 13** **PLOUAY N'ROLL - AMICALE LAIQUE**
à la salle des fêtes
- VEN 18** **LOTO - ECUREUILS BASKET**
à la salle des fêtes
- SAM 19** **SEANCE DE CONTE - ATELIER A CONTER**
à la médiathèque
- SAM 26** **RANDO NOZ - A.P.E.L. SACRÉ CŒUR**
à la salle des fêtes
- DIM 27** **FEST EN DE - CLUB DE L'AMITIÉ**
à la salle des fêtes

JUIN

- SAM 2** **TOURNOI - FCP**
Stade
- SAM 2** **AUTO-CROSS - CHRONO TEAM**
Kerdalvé
- SAM 2** **LOTO - TENNIS DE TABLE**
à la salle des fêtes
- DIM 3** **COURSE PERE ISIDORE - UCPP**
Ville de Plouay
- DIM 3** **FETE DU BRETON - SKOL AN AMZER DA ZONT PLOUE**
à la salle des fêtes (sous sol)
- SAM 8** **CONCERT DES ÉCOLES - ECOLE DE MUSIQUE**
à la salle des fêtes
- SAM 9** **SEANCE DE CONTE - ATELIER A CONTER**
à la médiathèque
- Du 9 au 10** **EXPOSITION FAMILLES RURALES**
à la Salle Paroissiale
- DIM 10** **KERMESSE - OGEK SACRE CŒUR**
à la salle des fêtes

Agenda des manifestations 2018

JUIN

- SAM 16** TRIATHLON - ECUREUILS TRIATHLON
Manehouarn
- SAM 16** REPRÉSENTATION - COMPAGNIE ONIRIA
à la salle des fêtes
- DIM 17** TRIATHLON - ECUREUILS TRIATHLON
Manehouarn
- MAR 19** JEUX DEPARTEMENTAUX UGSEL + SACRE CŒUR
Manehouarn
- VEN 22** GALA DE DANSE - COLLEGE ST OUEN
à la salle des fêtes
- SAM 23** FEU DE LA ST JEAN - AMICALE POMPIERS
Manehouarn
- SAM 23** THÉÂTRE - COLLÈGE MARCEL PAGNOL
à la salle des fêtes
- DIM 24** KERMESE - AMICALE LAÏQUE
à la salle des fêtes
- VEN 29** SPECTACLE - COMPAGNIE ONIRIA
à la salle des fêtes

JUILLET

- DIM 1** CONCOURS - CLUB CANIN
Pont Nivino
- DIM 1** MARCHE - FAMILLE RURALES
Maison des Associations
- SAM 7** REPRÉSENTATION - COMPAGNIE ONIRIA
à la salle des fêtes
- DIM 8** FÊTE DES CHASSEURS - SOCIÉTÉ DE CHASSE
Manehouarn
- SAM 28** LOTO - FCP
à la salle des fêtes
- DIM 29** PARDON - COMITE STE ANNE DU SCORFF
Chapelle

AOÛT

- JEU 23** PÉTANQUE - FCP
Stade
- VEN 24** FETES DE PLOUAY - COMITE DES FETES
Ville de Plouay
- SAM 25** FETES DE PLOUAY - COMITE DES FETES
Ville de Plouay
- DIM 26** FETES DE PLOUAY - COMITE DES FETES
Ville de Plouay
- LUN 27** FETES DE PLOUAY - COMITE DES FETES
Ville de Plouay

SEPTEMBRE

- SAM 1** FORUM DES ASSOCIATIONS - OMSL
Gymnase
- SAM 1** PORTES OUVERTES - KAS A BARH
Maison des Associations
- DIM 2** TOURNOI DE REPRISE - TENNIS DE TABLE
Salle de Kerveline
- DIM 2** PARDON ST VINCENT
Chapelle
- SAM 8** VENTE DE CARTE - SOCIÉTÉ DE CHASSE
à la salle des fêtes (sous sol)

- DIM 9** PARDON VRAI SECOURS
Chapelle

- VEN 14** LOTO - ECUREUILS BASKET
à la salle des fêtes

- DIM 16** JOURNÉE DU PATRIMOINE
Manehouarn

- VEN 23** PARDON DES FLEURS
Chapelle

- MER 26** DON DU SANG - E.F.S.
à la salle des fêtes

- MER 18** BELOTE - SUPPORTER FCP
à la salle des fêtes (sous sol)

OCTOBRE

- Du 6 au 7** CHAMPIONNAT BRETAGNE RING - CLUB CANIN
Pont Nivino

- DIM 7** FÊTE INTER PAROISSIALE - PAROISSE
à la salle des fêtes

NOVEMBRE

- SAM 3** LOTO - SUPPORTER FCP
à la salle des fêtes

- DIM 4** LA PLOUAYSIEUNNE - ECUREUILS TRIATHLON
Manehouarn

- VEN 9** OPÉRA LE P'TIT FERNAND - CHORALE ET ATELIER
THÉÂTRE - COLLÈGE MARCEL PAGNOL
à la salle des fêtes

- SAM 10** REPAS - COMITE DES FETES
à la salle des fêtes

- DIM 11** CENTENAIRE ARMISTICE 11 NOVEMBRE
ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES - MUNICIPALITÉ
Monument aux morts

- SAM 17** REPAS DES ANCIENS - CCAS
à la salle des fêtes

- SAM 17** PORTES OUVERTES
ASSOCIATIONS MAT ET PETIT BOUCHONS
Maison des Associations

- DIM 18** RANDO VTT - AMICALE PLOUAYSIEUNNE
Manehouarn

- DIM 18** REPAS FEST EN DÉ - KAS A BARH
à la salle des fêtes

DÉCEMBRE

- DIM 2** BOURSE AUX JOUETS
SKOL AN AMZER DA ZONT PLOUAY
à la salle des fêtes

- VEN 7** TÉLÉTHON
Ville de Plouay

- SAM 8** TÉLÉTHON
Ville de Plouay

- DIM 9** TÉLÉTHON
Ville de Plouay

- LUN 10** DON DU SANG - E.F.S.
à la salle des fêtes